



Les échos de

Saint-Cast Le Guildo



Dimanche 12 JUIN
SAINT-CAST-LE GUILDO
PLAGE EN FÊTE
 activités ludiques et sportives
 pour toute la famille
 BOULEVARD DE LA MER
GRATUIT

Jeux en bois - Châteaux gonflables
 Maquillage - Mini-tennis - Golf
 Accro Bungy - karts à pédales
 accro ouistiti

Organisé par l'office de tourisme (Rens. 02 96 41 81 52)

SAINT-CAST-LE GUILDO
FÊTE DE L'HUITRE
SAMEDI 2 JUILLET
PORT DU GUILDO
FEU D'ARTIFICE
FEST-NOZ
DEGUSTATIONS
 HUITRES - MOULES FRITES
 CONCOURS D'ÉCAILLERS
 DANSE COUNTRY
 VIEUX GREEMENTS
 BARGES OSTREICOLES

A partir de 18h

STERNE / BIVONG / DIESE 3 / SONNEURS
ENTREE: 2 € Gratuit -de 10 ans

Organisé par l'UCAMM et l'office de tourisme
 RENS. 02 96 41 81 52 Licence de spectacle n°2-1029125 et n°3-1029122

www.saintcastleguildo.com

N°
33

Mairie de Saint-Cast le Guildo

Hôtel de Ville
2 bis, rue de la colonne
22380 st-CAST-LE GUILDO
TÉL : 02 96 41 80 18
FAX : 02 96 41 98 08

mairie@saintcastleguildo.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi : 9 h-12 h et de 14 h-16 h
du mardi au vendredi :
9 h-12 h et 14 h-17 h.

SOMMAIRE

Pêche à pied : quels risques sanitaires? p 2
Les travaux sur Saint-Cast Le Guildo p 3
Les infos municipales p 4
Le littoral (suite) p 6
Juin dans notre Communauté de Communes p 8
Infos Office du tourisme p 9
État civil p 10
Permis de construire p 10
Infos pratiques p 11
Actualité des associations p 13
QUIZ p 14
Actualités sportives p 15 et 16

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Jean FERNANDEZ

COMITÉ ÉDITORIAL :
M. Jean François GIRARD
M^{me} Catherine FOUCAULT-COULIBALY,
M^{me} Marie-Noëlle BRIENT,
M^{me} Agnès DURAND,
M^{me} Annie LEBLANC

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE :
RAYURES ET POINTILLÉS
Le Kerpont
22130 SAINT-LORMEL
Tél.: 02 96 80 49 44
Fax: 02 96 80 49 45
E-Mail: liletooo@wanadoo.fr

IMPRESSION ET FAÇONNAGE :
Imprimerie PEIGNE
22100 DINAN
Tél.: 02 96 39 22 17
Fax: 02 96 85 42 27

Dépôt légal imprimerie 2005



Santé Publique

Pêche à pied : quels risques sanitaires ?



Pôle Santé Environnement



Commune: ST CAST LE GUILDO
Lieu: Les Mielles
Coquillage: Coques (Cerastoderma edule)

Localisation / Environnement

Ce gisement de coques est situé au nord est de la grande plage de Saint Cast au sud du port . Il fait l'objet d'une pêche récréative régulière . La pêche et le ramassage de tous coquillages à titre récréatif sont interdits dans les limites du port par arrêté préfectoral du 12 Avril 2000 .

Evolution

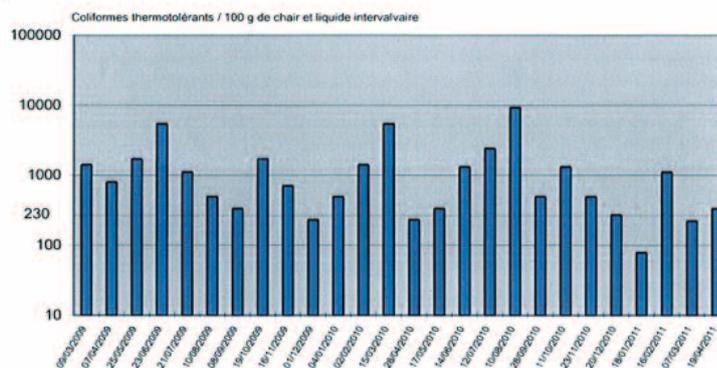


Tableau de répartition

Résultats d'analyses					Bilan Qualité du gisement
Coliformes thermotolérants / 100 g de chair et liquide intervalvaire					
<230	>=230 et <1000	>=1000 et < 4600	>=4600 et <46000	>= 46000	26
4	10	9	3	0	
15,4%	38,5%	34,6%	11,5%	0,0%	Ce gisement est de mauvaise qualité
BON	MOYEN	MEDIOCRE	MAUVAIS	TRES MAUVAIS	

Dernier résultat

Date	Nombre E.coli	Normes*
19/04/2011	330	< 230 / 100 g

* règlement européen 854/2004 du 29/03/2004

Le dernier résultat n'est pas conforme aux normes exigées pour une consommation humaine.

Conclusion

Le gisement présente une qualité bactériologique fluctuante accompagnée de pics de contamination élevés ou très élevés (juin 2009,mars et août 2010) .

La consommation de coquillages de ce site présente des risques sanitaires



LES TRAVAUX SUR SAINT-CAST LE GUILDO

LES TRAVAUX DU MOIS DE JUIN

TRAVAUX EXÉCUTÉS :

- Chemin piéton la Croix aux Merles
- Entretien des trottoirs Moulin d'Anne, rue des Burons et de la Fosse, parking de la Fresnaye
- Massifs place Anatole le Braz
- Rond point Bernard Buffet (pelouse)
- Fleurissement estival
- Nettoyage des pavés
- Construction muret pour protection compteurs électriques rotonde Boulevard de mer



- Vérification et changement de bas de chaîne (mouillage de la Fresnaye)
- Remise en activité chemin piéton résidence du Haut Bar
- Réfection d'un fossé Boulevard de l'Arguenon

TRAVAUX EN COURS :

- Planification, préparation et montage des festivités
- Taille chemins pédestres VTT et équestres
- Désherbage des abords de voies trottoirs chemin piéton
- Busage rue de Brizon
- Aménagement toilettes place Piron
- Réfection de voies: Allée de la cour, rues de la Couverclaire, du Télégraphe, Notre Dame, de la ville Auvay et parking de la Fresnaye

- Réfection de voies rue des Carouges et rue de la Fosse-rolle.
- Effacement et renforcement réseaux électriques rues de la Corniche en l'Isle, du port Jacquet, du tertre Es pie, de la Pointe du Loup et de la Feuillade.



LOTISSEMENT BEL AIR

Les travaux de viabilisation ont débuté, quatre lots sont en vente. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser en Mairie.

PRIX DE VENTE TTC DES LOTS LOTISSEMENT COMMUNAL BEL AIR :

Numéro de lot	Surface du lot	Tarif de base Résident principale occupation personnelle	Résidence principale Jeunes ménages	Résidence principale Locatifs à l'année	Résidence secondaire
N° 1	400	32.000 €	30.000 €	36.000 €	40.000 €
N° 2	400	32.000 €	30.000 €	36.000 €	40.000 €
N° 3	400	32.000 €	30.000 €	36.000 €	40.000 €
N° 4	400	32.000 €	30.000 €	36.000 €	40.000 €
		Soit 80 €/m ²	Soit 75 €/m ²	Soit 90 €/m ²	Soit 100 €/m ²

PRÉCISIONS :

- Pour bénéficier du tarif « jeunes ménages », l'âge cumulé des deux membres du couple, doit être inférieur à 65 ans, le jour de la signature de la promesse d'achat.
- Les investissements loca-

tifs en résidence principale, bénéficient d'un tarif spécifique contre un engagement d'une location à l'année d'une durée minimale de 10 ans.

- Dans le cas de revente du lot construit dans un délai de 10 ans, tout bénéfi-

ciaire d'un tarif spécifique s'oblige à reverser à la commune, la différence entre le prix spécifique pratique et le tarif le plus élevé (à savoir tarif résidence secondaire).

- Les acquéreurs s'engagent à construire dans un

délai de 4 ans suivant la signature de l'acte notarié, le délai pourra être prolongé d'un an maximum sur demande motivée.

- Dans le cas de revente du lot non construit dans un délai de 4 ans, éventuellement prolongé d'un an, le lot sera déclaré vacant et redeviendra propriété de la commune, conformément aux articles 9 et 10 du cahier des charges approuvé par délibération en date du 26/10/2010.

- Chaque lot devra être construit par un acquéreur différent.

Jean François GIRARD
Adjoint au Maire



Informations Municipales

BUDGET : quelques commentaires

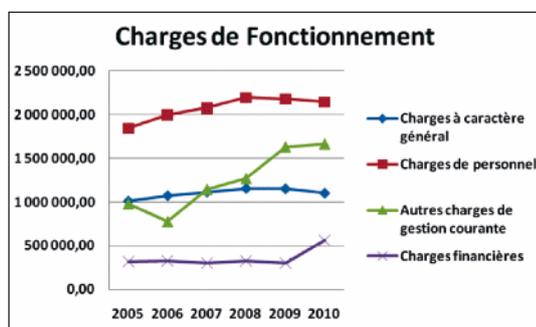
Le conseil municipal s'est réuni fin Mars afin d'approuver les comptes administratifs de l'année 2010 des différents budgets (budget communal et 10 budgets annexes). Rappelons que le compte administratif est le résultat des dépenses et des recettes réalisées au cours de l'année. Les chiffres vous ont été communiqués dans le précédent bulletin communal page 6.

Quelques commentaires :

À PROPOS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010 : BUDGET COMMUNAL :

1°) dépenses de fonctionnement :

Les charges à caractère général et de personnel sont en légère diminution. Par contre, les charges financières et les autres charges de gestion courante sont en nette progression.



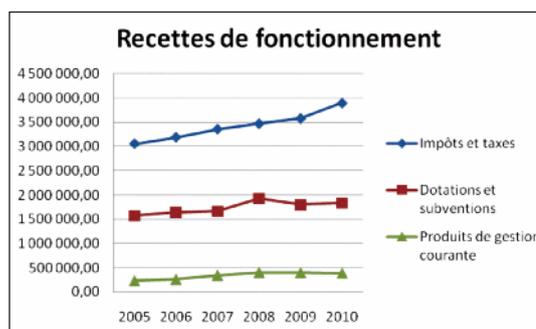
Quelles en sont les causes ?

Au niveau des charges financières : la commune a dû mettre en place les ICNE (intérêts courus non échus) obligatoires pour les communes de + de 3500 habitants générant ainsi un « surplus » de près de 162000 €, et s'acquitter d'intérêts très importants pour le prêt Dexia : le taux étant passé de 3.99 % à 8.20 % pour un CRD de 2,5 M au 01/01/2010.

Au niveau des autres charges de gestion courante : la forte progression est essentiellement due à la nécessité de verser une subvention de 832000 € au budget port (736650 en 2009, 257000 en 2008).

2°) recettes de fonctionnement :

La progression est liée à l'augmentation des impôts et taxes, les dotations et subventions restant stables. Par contre, les produits de gestion courante sont en légère diminution.



Pour l'année 2010, l'excédent de fonctionnement s'élève à 1 136 130 € (949 244 € en 2009).

3°) dépenses d'investissement :

Le montant des travaux d'investissement (1,6 M) est sensiblement identique à celui de 2009. Le remboursement du capital quant à lui s'élève à 520 000 €.

4°) recettes d'investissement :

L'investissement a été financé à hauteur de 78.5 % par des ressources propres, le reste par emprunt, les subventions d'équipement ayant pratiquement disparu.

À PROPOS DU BUDGET 2011 :

Compte tenu de la conjoncture et des nombreuses incertitudes quant à l'avenir (prêt Dexia, financement du port non soldé, diminution voire suppression des subventions, vente du terrain « Pierre et Vacances »), l'année 2011 a été placée sous le signe de la prudence et en attente de réalisation des grands projets (construction de l'école neuve et rénovation à minima de la Salle d'Armor) dont les travaux devraient commencer en 2012.

Afin de diminuer l'endettement du budget communal, il n'a pas été prévu de nouvel emprunt.

Les seuls emprunts votés l'ont été au niveau des budgets annexes de l'eau et de l'assainissement (pour le financement des travaux prévus aux stations d'épuration du Guildo et de Saint-Cast). Compte tenu des augmentations des tarifs d'eau et d'assainissement votés en décembre dernier, il n'a pas été proposé de majoration des taux d'imposition pour 2011 : le contribuable ne subira donc que l'augmentation des bases.

Vigilance et maîtrise des dépenses sont à nouveau inscrites au programme de 2011, afin de dégager une épargne brute élevée permettant ainsi le financement des investissements à venir.

Marie-Madeleine MICHEL
Adjointe au Maire



Informations Municipales (CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 17 MAI 2011)

(Pour avoir une information complète, consulter l'affichage en mairie)

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 17 MAI 2011

PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA CANTINE DE L'ÉCOLE PRIVÉE « SACRE CŒUR » de ST-CAST. (Période de mai 2010 à mai 2011)

Par délibération en date du 25 juin 2001, le Conseil Municipal a décidé de participer aux frais de fonctionnement de la cantine scolaire de l'École privée « du sacré-cœur » de Saint-Cast. Le paiement de cette subvention de 1 885,32 € s'effectuera sur présentation de justificatifs concernant l'électricité, la consommation d'eau et les produits d'entretien.

TARIFS BUSAGE 2011: Validation des tarifs de travaux de busage réalisés chez les Particuliers pour accéder à leur propriété; sachant que ceux-ci sont identiques à ceux pratiqués par la Communauté de Communes du Pays de Matignon afin d'uniformiser le coût facturé aux Particuliers.

INDEMNITÉ REPRÉSENTATIVE DE LOGEMENT DUE AUX INSTITUTEURS POUR L'ANNÉE 2010: Revalorisation de 1,0435 % du barème de l'indemnité représentative de logement due aux instituteurs ne bénéficiant pas d'un logement de fonction.

DÉCISIONS MODIFICATIVES: Validation de quelques décisions modificatives.

DÉCLASSEMENT VOIRIES COMMUNALES:

A – CHEMIN PIÉTONNIER LIAISON PIÉTONNE

Le Conseil Municipal du 17/11/2008 a validé l'échange entre la commune, d'un chemin piétonnier dont elle est propriétaire (traversant la propriété de M. CELLARD du SORDET) et M. CELLARD du SORDET et d'un escalier dont il est propriétaire, accédant à la liaison piétonne.

Cette voie étant de fait désaffectée, elle peut donc faire l'objet d'un déclassement.

B – CHEMIN PIÉTONNIER RUE DE LA BALISSONNAIE

La commune abandonne le projet d'un chemin piétonnier traversant la propriété de M. et M^{me} SASSIER Jean-Michel, situé rue de la Balissonnaie et propose de rétrocéder cet espace.

RÉNOVATION ÉCLAIRAGE PUBLIC Rue de Lesrot:

a) - Rénovation de 2 candélabres rue de Lesrot. Le coût des travaux est estimé à 300 € TTC. La Commune versera une participation de 50 % au Syndicat Départemental d'Électricité, soit 150 € TTC.

b) - Remplacement d'un candélabre rue Auguste Léontine. Le coût des travaux est estimé à 600 € TTC. La Commune versera une participation de 50 % au Syndicat Départemental d'Électricité, soit 300 € TTC.

c) - Fourniture et la pose d'un candélabre Rue des Corbières. Le coût des travaux est estimé à 1 500 € TTC. La Commune versera une participation de 50 % au Syndicat Départemental d'Électricité, soit 750 € TTC.

DÉSIGNATION D'UN MEMBRE SUPPLÉANT AU COMITÉ TECHNIQUE PARITAIRE: Madame Annie LEBLANC est désignée à l'unanimité.

NOMINATION D'UN NOUVEAU REPRÉSENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU « CONSEIL A LA VIE SOCIALE DE 4 VAULX – LES MOUETTES »: Monsieur Jean Luc DUSFOUR est désigné à l'unanimité.

PROFILS DE BAINNADE – DEMANDE DE SUBVENTION: Il est rappelé au Conseil Municipal la délibération en date du 15 février 2011 concernant la réalisation des profils de baignade.

Le Conseil Municipal autoriser le Maire:

- à solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.
- à signer les pièces du marché.

AUTORISATION SIGNATURE D'UN RÈGLEMENT INTÉRIEUR RELATIF AUX MOUILLAGES SUR HALTÈRES AU PORT DU DU GUILD: Approbation du règlement intérieur relatif aux mouillages sur haltères au port du Guildo, autorisé par le Conseil Portuaire en date du 15 octobre 2010.

MODIFICATION COMPOSITION DU COMITÉ CONSULTATIF DU PATRIMOINE: Le Comité Consultatif du Patrimoine souhaite élargir à deux personnes le nombre de ses membres; à savoir:

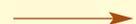
- Monsieur LALYS Jean-Louis
- Monsieur VANDIOUX André

Avis favorable.

AUTORISATION SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET M. Damien CANTO

Gérant de l'activité de loisirs « ACCRO-BUNGY »:

Signature d'une convention autorisant M. Damien CANTO





Informations Municipales (CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 17 MAI 2011 - SUITE)

(Pour avoir une information complète, consulter l'affichage en mairie)

à brancher sa structure au compteur électrique communal Bd de la Mer dans le cadre de son activité de loisirs sur la Grande Plage pour la période du 1^{er} juillet au 31 août 2011. Facturation à l'utilisateur.

AUTORISATION SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET M. DU COUEDIC Killian – Gérant de l'activité nautique « VITAVOILE » :

Signature d'une convention autorisant Monsieur DU COUEDIC Killian à utiliser le point d'eau communal dans le cadre de son activité nautique sur la plage de Pen Guen pour la période du 1^{er} juin au 10 septembre 2011. Facturation à l'utilisateur.

PROJET DU SCHÉMA D'ORGANISATION DÉPARTEMENTAL INTERCOMMUNAL : Le calendrier de ce dossier est jugé trop serré. Présentation par Madame Marie-Reine TILLON d'une motion. Vote à bulletins secrets (3 NON, 1 BLANC, 23 OUI)

PROJET ÉCOLE PUBLIQUE : Des difficultés techniques engendrées par la configuration du site pour la réalisation du futur groupe scolaire ont obligé à modifier le projet. Le déplacement sur un terrain situé derrière la Mairie est envisagé. L'ensemble « restauration scolaire/ garderie / aide aux devoirs » serait réalisé dans un deuxième temps dans les locaux de l'école « Alain Savary ».



ENVIRONNEMENT - ÉTUDE SUR LE LITTORAL : VOLET 2 (SUITE)

LE LITTORAL, QUELQUES DONNÉES CLÉS (suite)

Le Commissariat général au développement durable, Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement., vient de publier un opuscle « Études et Documents » pour synthétiser quelques informations clés du Littoral.

Pour mémoire, chapitres publiés :

- VOLET 1: Population, occupation du sol
- VOLET 2: Nature, Protection et gestion du littoral

À paraître :

- VOLET 3: Activités économiques
- VOLET 4: Agriculture, Pêche et Aquaculture
- VOLET 5: Qualité de l'eau
- VOLET 6: Rivages littoraux

VOLET 2 "NATURE – PROTECTIONS ET GESTION DU LITTORAL" : (3^e PARTIE)

3 – LA FLORE MENACÉE

Un quart des espèces, sous-espèces ou variétés listées dans le livre rouge de la flore menacée en France (Muséum national d'histoire naturelle) est présent sur le territoire des communes littorales métropolitaines. Les plus fortes

concentrations sont localisées en baie de Somme, de la pointe Finistère à la Vendée, autour du bassin d'Arcachon, au Pays Basque, sur le pourtour méditerranéen continental et en Corse du Sud.

ANALYSE GÉNÉRALE : Le livre rouge de la flore menacée en France recense 486 espèces, sous espèces ou variétés avec des statuts de rareté/régression différents.

DANS LE DÉTAIL : Peu d'espèces menacées sont



© Rayures et pointillés

Peu d'espèces menacées sont situées dans le Nord, la Seine Maritime et les Côtes d'Armor.

situées dans le Nord, la Seine Maritime et les Côtes d'Armor.

Sources : <http://inpn.mnhn.fr>



ENVIRONNEMENT - ÉTUDE SUR LE LITTORAL : VOLET 2 (SUITE)



© planisphereplanete.over-blog.com

Les limicoles sont souvent des oiseaux grégaires et sociables. Ci-dessus des bécasseaux variables qui font partie des 8 populations de limicoles qui augmentent en métropole.

4 – LA RÉPARTITION DES OISEAUX LIMICOLES

La France a une position centrale sur l'axe de migration est-Atlantique entre la Sibérie, le nord de l'Europe, l'Europe de l'Est et l'Afrique de l'Ouest. Avec 500 000 à 600 000 individus comptés annuellement, le littoral est important pour les limicoles tels que les chevaliers et les bécasseaux. Il héberge les 3/4 de leurs populations hivernant en France. Les oiseaux se concentrent surtout dans les zones abritées (estuaires, golfes et baies) entre la baie de Somme et le bassin d'Arcachon.

RÉPARTITION DES LIMICOLES : Les limicoles sont souvent des oiseaux grégaires et sociables. En bord de mer, ils affectionnent les zones calmes et les eaux peu profondes comme les baies, les golfes et les estuaires où ils peuvent s'abriter et se nourrir. (façades Manche –

Mer du Nord)

ÉVOLUTION DES POPULATIONS DE LIMICOLES EN MÉTROPOLE : Parmi les 15 limicoles pour lesquels il est possible de donner les tendances, 8 populations métropolitaines augmentent : huîtrier pie, pluvier argenté, bécasseau scanderling, bécasseau violet, bécasseau variable, barge à queue noire, chevalier gambette et tourne-pierre à collier.

Sources : www.lpo.fr

5 – LES ESPACES PROTÉGÉS SUR TERRE ET EN MER

Les communes littorales métropolitaines bénéficient de niveaux de protection élevés pour de nombreux types d'espaces protégés. Près du quart du territoire des communes littorales bénéficie d'au moins une protection, les plus fortes proportions de territoires protégés concernant les rivages de Méditerranée. En

mer, les sites Natura 2000 représentent des surfaces importantes qui couvrent plus de 8 % des eaux sous juridiction, de nouvelles désignations étant encore attendues.

Sources : <http://inpn.mnhn.fr>

6 – LES OUTILS DE PLANIFICATION

Les outils de planification concernent une part importante des communes littorales de métropole et d'outre-mer. La quasi-totalité dispose d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé, en cours de révision ou d'élaboration. Les Schémas de cohérence territoriale (Scot) sont mis en œuvre dans plus de 80 % des communes littorales métropolitaines. Les communes ultramarines disposent d'outils spécifiques : les schémas d'aménagement régionaux.

LES OUTILS DE PLANIFICATION COMMUNALE : Fin 2008, la quasi-totalité (96 %) des communes littorales de métropole et d'outre-mer était dotée d'un PLU approuvé, en cours de révision ou d'élaboration. C'est près de 2 fois plus que la moyenne nationale estimée à environ 50 %.

LES OUTILS DE PLANIFICATION INTERCOMMUNALE : Fin 2008, un peu plus de 80 % des communes littorales métropolitaines, soit 713, sont situées dans le périmètre d'un Scot. Cela représente 90 % de la population littorale hexagonale et concerne 74 Scot. (45 en cours, 21 approuvés et 8 en révision).

Sources :
www.territoires.gouv.fr

(suite dans le N° 34)



© LEPEUCH

Les communes littorales métropolitaines bénéficient de niveaux de protection élevés pour de nombreux types d'espaces protégés.



JUIN dans notre Communauté de Communes



© Phovoir

UNE NOUVELLE POLITIQUE D'AIDE AUX ENTREPRISES

Consciente du contexte économique difficile, la Communauté de Communes a décidé d'adopter une politique d'aide à la création, à la reprise et au développement des entreprises.

Principes d'attribution : Aide à l'investissement : Toutes entreprises artisanales, industrielles, commerciales ou de services ayant une activité permanente sur le territoire, à l'exception des surfaces commerciales supérieures à 400 m².

L'aide apportée équivaut à 1 % du montant investi (Un minimum de 1525 euros est cependant garanti. Le

plafond de l'aide est fixé à 5000 euros par entreprise. Aide à la création d'emploi : 1000 euros par emploi créé à partir du second emploi, limité à 10 emplois.

Pour plus de renseignements contactez la Communauté de Communes.

FESTIVAL DES MUSIQUES ET DANSES POPULAIRES

Le festival des musiques et danses populaires est une création de l'APMI (Atelier des Pratiques Musicales Intercommunales), il se déroulera les 4 et 25 juin prochains.

Samedi 4 juin – Personnalités- 20 h 30 – Salle SOLEN-



© COM COM PAYS DE MATIGNON



© COM COM PAYS DE MATIGNON

VAL, Plancoët – 5 €
Samedi 25 juin – Caractères – Salle des fêtes de Matignon – 5 €

Contact : Emmanuelle Pays, coordinatrice de l'APMI : 02 96 41 26 90

DÉCHETS : ÇA DÉBORDE !



© Rayures et Pommes

Les conteneurs ordures ménagères font régulièrement l'objet de dépôts de déchets en tout genre : cartons, pelouses, bouteilles... Ces déchets sont valorisables et ne doivent pas se retrouver mélangés avec les ordures ménagères. Déposer n'importe quel déchet dans les conteneurs entraîne inévitablement des débordements qui pourraient être évités si chacun

faisait l'effort de trier correctement ses déchets. En plus de provoquer des débordements qui occasionnent des nuisances pour les riverains, ne pas trier les déchets coûte cher à la collectivité, sans oublier l'impact environnemental...

Contact : Service déchets de la Communauté de Communes du Pays de Matignon – 02 96 41 26 89.

DES COMPOSTEURS DE JARDIN EN BOIS POUR LES HABITANTS !

La Communauté de Communes propose aux habitants de son territoire des composteurs individuels de jardin en bois.

Le compostage permet d'obtenir un engrais naturel pour ses plantes à partir des déchets de cuisines et de jardins. Différents volumes de composteurs sont disponibles : 400 l, 600 l, 800 l, 1000 l, respectivement à 11 €, 16 €, 21 € et 26 € HT.

Réserver votre composteur au service déchets de la Communauté de Communes au 02 96 41 26 89.



INFOS de l'Office de tourisme

JOURNÉE DU PATRIMOINE DE PAYS

Thème : « Le patrimoine caché » :
dimanche 19 juin

Depuis plus de dix ans, la Journée du Patrimoine de Pays valorise le patrimoine de proximité non protégé au titre des Monuments Historiques.
www.journeedupatrimoinedepays.com

Organisée par la FNASSEM Bretagne, elle tente d'apporter un autre regard sur cet héritage et de faire prendre conscience de sa richesse

Journée du Patrimoine de Pays
Journée des moulins
dimanche 19 juin 2011
patrimoine caché
www.journeedupatrimoinedepays.com

PROGRAMME DES VISITES À SAINT-CAST LE GUILDO (GRATUIT) :

- Visite commentée de la cidrerie de la Ferme des Landes (10h – 12h).
Rendez-vous sur place à partir de 10h (pas de réservation).
- Visites commentées autour du patrimoine de Saint-Cast et de Notre Dame du Guildo (pas de réservation) :
- Circuit Émeraude n° 1: Saint-Cast. Rendez vous devant l'office de tourisme. 1^{re} visite à 10h, 2^e visite à 15h.
- Circuit Émeraude n° 2: ND du Guildo. Rendez-vous sur le parking de l'église de Notre-Dame du Guildo. 1^{re} visite à 10h, 2^e visite à 15h.
- Visites commentées du sémaphore de Saint-Cast

CÉRÉ- MONIES DU MOIS DE JUIN

**Mercredi
8 juin 2011**
Commémoration de la journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » en Indochine

**Samedi
18 juin 2011**
Célébration du 71^e anniversaire de l'appel du Général de Gaulle à Londres

Programme officiel :

- 11 h 00: Rassemblement devant le monument de la Libération, place de la Résistance.
- 11 h 30: Rassemblement « Monuments des Évades » au Sémaphore

(Inscription obligatoire à l'office de tourisme – 30 personnes max), à partir de 11 h 30.

Ce programme vous est proposé par la Commission patrimoine et l'office de Tourisme de Saint-Cast le Guildo. Rens. / inscriptions: Tél.: 02 96 41 81 52.



ÉTAT CIVIL

Naissances, Mariages et Décès

LORSQUE L'ENFANT PARAÎT :

- **Le 26 avril 2011: Elsa GUERRIER**
15 rue de la Rocheven

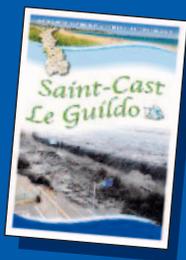
POUR LE MEILLEUR :

- **Le 23 avril 2011: Catherine BEILLON
et Roger BLANCHET** - 1 rue du Chemin Blanc
- **Le 23 avril 2011: Coralie TOUTAIN et Mathieu
ROGER-LEFRANCOIS** - 25 boulevard Duponchel

ILS NOUS ONT QUITTÉS :

- **Le 31 mars 2011: Monsieur Michel GOURHANT**
69 ans - 36 rue de la Fresnaye
- **Le 15 avril 2011: Madame Jacqueline SELLIER
veuve NYLIN** - 90 ans - 8 Place du Général de Gaulle
- **Le 26 avril 2011: Monsieur Charles JUNDT**
87 ans - 12 rue des ajoncs d'Or
- **Le 29 avril 2011: Monsieur Henri HEBRARD de
VEYRINAS** - 83 ans - Le Bois es Lucas
- **Le 8 mai 2011: Madame Brigitte COCHU
épouse RIOU** - 51 ans - 43 rue des Bignons

La Municipalité, les Élus ainsi que l'ensemble du personnel présentent leurs sincères condoléances à Monsieur RIOU, (Maître Nageur Sauveteur à la piscine municipale) ainsi qu'à toute sa famille.



**Date limite d'envoi des
articles pour le journal
municipal double
de l'ETE 2011**

LE JEUDI 9 JUN 2011

à l'adresse suivante :
mairie@saintcastleguildo.fr



PERMIS de CONSTRUIRE

- **P.C. 09C0017-02 modificatif accordé le
11/04/2011 à M. et M^{me} BOUCHEZ Olivier**
53, bd de la Mer, pour la suppression de véranda
- **P.C. 10C0068-01 modificatif accordé le
29/03/2011 à M. VISDELOUP et M^{lle} ROUTIER, 6,**
rue de la Touche, pour modification de la
couverture en façade sur rue, changement du
bardage par de l'enduit en partie basse de
l'extension et modification des dimensions
de l'ouverture en façade S.O.
- **P.C. 11C0011 accordé le 12/04/2011 à M. et
M^{me} SIMON-CAMPION,** lotissement du Moulin
d'Anne, pour la construction d'une maison indi-
viduelle
- **P.C. 11C0020 accordé le 31/03/2011 à M. et
M^{me} PENHELEUX Alain,** allée du Chaland, pour
la construction d'un abri bateau
- **P.C. 11C0022 accordé le 12/04/2011 à M^{me} POI-
TRAT Claudine,** 3, allée de l'Etoublette, pour la
rénovation et l'extension d'une maison d'habita-
tion
- **P.C. 11C0032 accordé le 12/04/2011 à
M. DURAND Raphaël,** 4 allée des Charmilles,
pour l'extension d'une maison individuelle
- **D.P 11C0045 accordée le 28/03/2011 à M^{me} MER-
CIER Nadia,** 1, rue de la Corniche, pour une clô-
ture
- **D.P 11C0024 accordée le 11/04/2011 à M. LECU
Jérôme,** les Landes de la Brousse, pour la
construction d'une véranda
- **D.P 11C0059 accordée le 11/04/2011 à M^{me} SAL-
VADOR Cinzia,** 16, rue de la Bassière, pour rava-
lement des façades
- **P.C 09C0051 accordée le 11/04/2011 à M. CHRE-
TIEN Jean-Marie,** 16, Haute Rue, pour la démolition
d'une ancienne habitation
- **D.P 11C0048 accordée le 19/04/2011 à M. et
M^{me} JANVIER,** rue de la Croix Chauvel, pour la
création de 2 ouvertures et habillage en bardage
- **PC 09C0117 modificatif accordé le 20/04/2011 à
la SCI BLEU MARINE,** 1, rue de la Colonne, pour
la transformation d'un local de stockage en bou-
cherie
- **DP11C0063 accordée le 21/04/2011 à M. CER-
CLE,** 4 allée de Jannevin, pour la pose d'un abri
de jardin.



INFOS PRATIQUES

PLAN CANICULE...

Afin de favoriser l'intervention des services sociaux et sanitaires, la Mairie de Saint-Cast le Guildo recueillera les éléments relatifs à l'identité, à l'âge et au domicile des personnes âgées et handicapées qui en feront la demande.

Un registre communal sera ouvert.

Un courrier sera adressé aux personnes âgées de 75 ans et plus, ainsi qu'aux divers bénéficiaires de services sociaux afin de les inviter à s'inscrire sur celui-ci.

Ce registre renseignera les coordonnées du service intervenu à domicile, la personne à prévenir en cas d'urgence et les coordonnées du médecin traitant.

Si vous connaissez des personnes vulnérables du fait de leur isolement, susceptibles de nécessiter l'intervention des services sociaux, veuillez le signaler en Mairie.

Marie Noëlle BRIENT - Adjoint au Maire

TRANSPORTS SCOLAIRES Rentrée 2011

Le Conseil Général permet aux familles pour la rentrée scolaire 2011, d'effectuer leur demande de réinscription aux transports scolaires par Internet directement sur le site www.cotesdarmor.fr – rubrique services en ligne.

Par ailleurs un système d'alertes via e-mail et SMS permettra également d'avertir les familles en cas de perturbation ou interruption des services de transports scolaires.

Les itinéraires, horaires et points d'arrêt sont disponibles :

- En appelant la Centrale départementale de mobilité et d'information au 08.10.22.22.22. Une opératrice donnera en temps réel les renseignements souhaités.
- Sur le site Internet www.cotesdarmor.fr (rubrique transports).
- En cas de création de nouveaux circuits, et en raison des délais de mise en œuvre obligatoire de marché public, la date limite de dépôt des dossiers de demande de création de nouveaux circuits est fixée au 15 juin 2011.
- Pour toute nouvelle demande de point d'arrêt, écrire en mairie qui recensera tous les courriers reçus et transmettra au service concerné.

Service Transports – Conseil Général

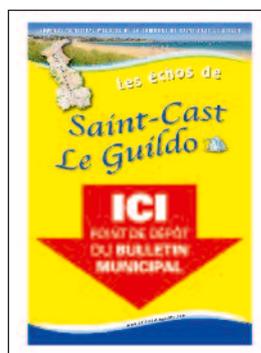
Bonne RETRAITE !



Deux employés municipaux des Services Techniques ont été admis à la retraite.

Monsieur Bernard SALMON, à compter du 1^{er} avril 2011. Il était employé en qualité de peintre depuis le 1^{er} juillet 1976. Monsieur André FROGE, à compter du 1^{er} mai 2011. Il était employé en qualité de chauffeur depuis le 1^{er} mai 1979. Nous leur souhaitons une paisible retraite entourés de leur famille.

DISTRIBUTION DU JOURNAL



Depuis janvier dernier, la distribution du journal municipal chez certains commerçants est expérimentée.

Comme convenu, après 6 mois de test, un bilan peut être tiré : il est positif. Vous avez majoritairement exprimé votre approbation. Dans ces conditions, ce mode de distribution est pérennisé et vous trouverez donc chaque mois votre exemplaire chez l'un de vos commerçants habituels. Au nom de toute l'équipe du journal, je les remercie pour la fourniture de ce service.

Jean-François GIRARD



INFOS PRATIQUES

À propos du projet de restaurant dans la SALLE D'ARMOR

Les axes principaux de la rénovation de la salle d'Armor sont en cours de finalisation.

L'aspect extérieur du bâtiment reste inchangé.

À l'intérieur, dans la rotonde, est prévu un "bar-restaurant" de qualité, dont la gestion se fera au travers d'une Délégation de Service Public.

La phase de recherche d'un prestataire de service est en cours conformément à la législation en vigueur.

Jean-François GIRARD - Adjoint au Maire

COMITÉ DE QUARTIERS : à vos AGENDAS !

Comités de Quartiers: la suite...

Deux réunions publiques se dérouleront :

- Vendredi 17 juin - 20 heures – salle Abbé Lebreton
- Jeudi 23 juin - 20 heures – salle des Pierres Sonnantes.

Un point sera fait sur les travaux en cours ou à venir.

Armelle KERROMES - Adjointe au Maire

UN PEU DE CIVISME... Rappel

LE BRUIT

(arrêté préfectoral du 27 février 1990)

Article 4

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils occasionnant une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels les tondeuses, tronçonneuses, débroussailleuses, perceuses... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Article 5

Les propriétaires d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

LES FEUX DE JARDIN

Selon l'arrêté préfectoral du 12 juillet 2007, les feux de jardin sont interdits à l'exception des petits débris végétaux. Tout ce qui représente : taille de haie, branches, tonte de pelouse... évacuation vers la déchetterie de MATIGNON.

ENTRETIEN DES TERRAINS

L'arrêté préfectoral du 8 avril 2005, dans l'article 1er stipule que les propriétaires, fermiers, métayers, usufruitiers et usagers sont tenus de procéder jusqu'au 1^{er} octobre, à la destruction des chardons dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage. La destruction des chardons devra être opérée durant le printemps et l'été par voie chimique ou mécanique et être terminée au plus tard avant leur floraison.

LES DÉCHETS DE JARDIN

Nous rappelons l'interdiction de déposer les déchets de jardin dans les containers à ordures ménagères ainsi que les dépôts sauvages.

Ce dernier cas est passible d'une contravention de 5^e classe (de 1500 € à 2000 €).

ÉLAGAGE DES ARBRES

En bordure des voies de circulation, les riverains doivent élaguer leurs arbres pour éviter que des branches surplombent la chaussée.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE MATIGNON

Du 1^{er} avril au 30 juin

Le lundi de 13h30 à 17h30
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi
9h à 12h et 13h30 à 17h30

Juillet et Août

Du lundi au samedi
9h à 12h et 13h30 à 17h30





ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

URGENT - URGENT - URGENT - URGENT - URGENT

Avis aux Associations

Les Associations, dont le siège social est en Mairie, sont priées de bien vouloir venir chercher leur courrier au rez-de-chaussée. La corbeille déborde... Merci de votre compréhension.

ECLD PAROLES D'UN SOIR

Pieter Bruegel: « La chute d'Icare ».

Dédale exhorte Icare à le suivre, il lui montre l'usage de son art périlleux, il agite ses ailes, se détourne, et regarde les ailes de son fils... (...)...mais le jeune Icare devenu trop imprudent dans ce vol qui plaît à son audace, veut s'élever jusqu'aux cieux, abandonne son guide, et prend plus haut son essor... (Ovide, Les métamorphoses, VIII)

Historienne des religions et diplômée de l'École du Louvre, Maryse Lavocat est connue des Castins et Guil-

docéens pour être intervenue plusieurs fois dans le cadre des « Paroles d'un soir » ou dans les « Exposés du samedi ». Elle y fut très appréciée.

À la demande de plusieurs personnes qui l'avaient entendue nous présenter « La ronde de Nuit » de Rembrandt, elle revient vers nous dans le même esprit. Dans la série « Un peintre, une œuvre », elle s'attache cette fois à nous parler de cette toile magnifique et contrastée de Pieter Bruegel, dit Bruegel l'Ancien: La chute d'Icare ».

Conférence illustrée à Saint-Cast le jeudi 23 juin 2011 - Salle Penthièvre,

Le FOURNIL « PAIN d'ÉMERAUDE »

Thierry et Guylène DEPAYS vous informent que leur activité est transférée à la zone artisanale de la Haute Lande.

En plus des marchés à l'année (Dinan, St Cast, Dinard, Erquy et Cancale) et les dépôts en Coop-Bio (Lanvallay, Dinard, Yffiniac, Lamballe et Matignon),

**vous pouvez passer commande au
02.96.41.05.20 ou 06.42.89.18.61**

KERMESSE de l'ÉCOLE PUBLIQUE DE SAINT CAST LE GUILDO SAMEDI 25 JUN 2011



- Structures gonflables,
- restauration,
- gâteaux,
- jeux divers...

Delphine LEMARCHAND
Présidente de l'APE.

**20 h 30. Prix d'entrée:
5 euros. M^{me} Simone BAIL-
LEUQUESSE**

FÊTE DE LA MUSIQUE A SAINT CAST LE GUILDO LE 21 JUN 2011

Venez participer à la première édition de la fête de la musique et apprécier différents styles musicaux à travers St Cast.

Adoptez le jazz au square Pellion ou découvrez le dub avec les Dub Sailors, la chanson française avec Ravailac et l'électro avec DJ Daxel au port Jacquet. Profitez de la station balnéaire sous un angle culturel et festif, qui séduira tous les âges

Les concerts débiteront à 20 heures Organisé par le Comité des Fêtes

POURQUOI DONNER SON SANG?



Le don du sang est un acte dont l'altruisme, pour désintéressé qu'il soit dans l'intention, comporte sa récompense dans sa réalisation: la satisfaction d'avoir effectué un geste solidaire, utile aux autres et à la société, donc à soi-même. Car chacun, à l'occasion d'une maladie ou d'un accident, peut voir son existence sauvée par une transfusion, et dans le contexte démographique qui caractérise notre société, chacun connaît ou connaîtra un proche dont la vie aura été sauvegardée et prolongée grâce à cette chaîne de solidarité inter-humaine.





ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

Chaque année, en France, près de 500 000 malades ont besoin de recevoir un ou plusieurs composants sanguins: Par exemple: pour les leucémies, lorsque la chimiothérapie a détruit les cellules de la moelle osseuse, on a recours aux plaquettes et aux globules rouges. Pour les hémophiles et les grands brûlés, on a grand besoin de plasma et de médicaments dérivés du sang. Lors d'un accident ou d'une opération, la transfusion de glo-

bules rouge est essentielle. Si ces traitements sont possibles, c'est grâce à la générosité des volontaires qui donnent régulièrement leur sang. Vous aussi vous pouvez décider de sauver des vies.

Prochaine collecte à Matignon, le jeudi 30 juin 2011, de 14h30 à 19h, salle des Fêtes. Toute personne âgée de 18 à 70 ans peut être donneur, ne pas se présenter à jeun.

L'ÉCOLE NOTRE DAME DU GUILD ORGANISE SA KERMESSE ET BROCANTE

DIMANCHE 26 juin à l'école.

Restauration sur place.
M^{me} Chesnais Karine.

NOUVEAU À ST CAST LE GUILD CABINET DE CHIROPRACTIE

MARINE DELOBEL - 28 Bd de Penthivère
06.85.92.22.16

La Chiropractie est une profession de santé manuelle, visant le bon rétablissement par des ajustements spécifiques sur le dos et les articulations: lombalgies, sciatiques, douleurs cervicales, céphalées, tendinites, vertiges, acouphènes... Consultations uniquement sur rendez-vous.

Du lundi au samedi en journée et mardi en matinée.



Jeux et divertissements : QUIZ

QUIZ FRANÇAIS ET LITTÉRATURE DU N° 32 : LES RÉPONSES

FRANÇAIS :

1 = A, 2 = A, 3 = C, 4 = B,
5 = A

LITTÉRATURE :

1 = C, 2 = B, 3 = C, 4 = B,
5 = C

MUSIQUE Adultes			
Question 1 :			
Qui a écrit et interprété le morceau classique "Les Gymnopédies" ?			
	Maurice Ravel		A
	Eric Satie		B
	Pierre Boulez		C
Question 2 :			
En quelle année le groupe "Rolling Stones" interprète-t-il Angie ?			
	1969		A
	1971		B
	1973		C
Question 3 :			
Quel auteur compositeur a écrit la musique du film "La folie des grandeurs" ?			
	Michel Polnareff		A
	Michel Legrand		B
	Michel Berger		C
Question 4 :			
Quel ténor a interprété le 1er l'opéra "Paillasse" de Rigerro Leoncavallo ?			
	Caruso		A
	Georges Thill		B
	Miguel Vilabella		C
Question 5 :			
Quel compositeur a arrangé la chanson "In the mood" en 1939 ?			
	Lenny Niehaus		A
	Glenn Miler		B
	Maurice Jarre		C

CONNAISSANCES GÉNÉRALES Adultes			
Question 1 :			
Comment s'appelle le premier président de la 3ème république en 1872 ?			
	Grévy		A
	MacMahon		B
	Thiers		C
Question 2 :			
Combien y a-t-il de députés à l'assemblée nationale ?			
	377		A
	477		B
	577		C
Question 3 :			
Que représente l'indice CAC40 à la bourse ?			
Les 40 plus grandes entreprises :			
	Européennes		A
	Françaises		B
	Mondiales		C
Question 4 :			
Que collectionne un fabophile :			
	Les couronnes		A
	Les fables		B
	Les fèves		C
Question 5 :			
L'anosmie est la perte de :			
	L'appétit		A
	L'odorat		B
	Le sommeil		C



INFOS SPORTIVES

Finale de la Golf'armoricaine à Saint Cast Pen-guen

Cette compétition de Golf, organisée par l'Association Golf en Côtes d'Armor, sous l'impulsion du Conseil Général, contribue à la promotion touristique du golf dans le département, mais aussi la promotion de la gastronomie à travers la Coquille saint-jacques qui en est l'emblème.



© HAMON

LA FINALE AU GOLF DE SAINT CAST PEN-GUEN.

Après trois jours de qualification sur les différents golfs du département, les 40 équipes de 2 joueurs sélectionnés, disputaient la Finale à Saint Cast. Les équipes issues des qualifications ont pu partager la partie de sportifs de haut niveau de discipline autre que le golf, de membres de la presse, de Chefs étoilés, ou de chanteurs, le tout dans une ambiance chaleureuse.

LA SOIRÉE DE REMISE DES PRIX

Le chapiteau de la salle Abbé Breton à Saint Cast le

Guildo, transformé pour l'occasion en salle de réception, a accueilli pas moins de 490 convives. Plateau de fruits de mer, coquille saint-jacques, agneau, buffet de desserts ont régalé tous les participants.

Mireille et Bernard, groupe local, ont comme tous les ans animé la soirée musicale, et l'intervention de nos invités chanteurs, a ajouté une touche sympathique et appréciée à cet évènement.

Un grand merci à la Municipalité de nous avoir accueillis, merci à tous les organisateurs et participants.

Printemps, été, je joue au RUGBY

Deux manifestations importantes en JUIN :

SAMEDI 18 JUIN :

BEACH RUGBY sur la grande plage de SAINT CAST LE GUILDO où seront représentées toutes les écoles de Rugby des Clubs des Côtes d'Armor (-7ans, -9 ans, -11 ans, -13 ans et -15 ans) de 11 à 16h00.



SAMEDI 25 JUIN :

journée de découverte du rugby (jeunes et séniors) au terrain des sports de MATIGNON de 11 à 16h00.

UN ESSAI ET TU ES TRANSFORMÉ !

Pour plus de renseignements
Tél. : 06.03.96.00.38

2011 : 17^e Costarmoricaine

La 17^e COSTARMORICAINE passera sur la Commune de SAINT-CAST LE GUILDO vers 10h00.



final de cette randonnée cyclotouriste se tiendra sur le site de l'arrivée du Tour à Fréhel. Des circuits d'une distance respective de 62, 115 et 137 km traverseront toutes les communes du territoire du Pays de Matignon le 3 juillet prochain

Créée en 1995 à l'occasion du Tour de France, la Costarmoricaine rassemble chaque année les amoureux de la grande boucle. Pour cette 17^e édition le

Tous les renseignements pratiques à l'office de tourisme de Fréhel :
Tél. 02 96 41 57 23
www.paysdefrehel.com.



INFOS SPORTIVES

VOILE : Grand Prix de Saint-Cast

La 2^e édition du Grand Prix de St Cast « Le Télégramme », organisé par le Centre Nautique de St Cast avec la collaboration de l'APSC, a eu lieu les samedi 30 avril et dimanche 1^{er} mai 2011.



Le Télégramme



UNE PARTICIPATION DYNAMIQUE !

D'autres associations se sont rapprochées du Centre Nautique de Saint-Cast pour animer ce week-end.

Le 1^{er} salon de la photo d'Art a été organisé par le Comité des Fêtes. L'U3P a proposé des embarquements gratuits à tous ceux qui désiraient assister

de plus près à cette régates. Un concours photo a été organisé par l'association ImagiMer avec l'aide de l'UCAC.

Remerciement à tous les

partenaires. L'année prochaine le grand prix se déroulera sur 4 jours du 28 avril au 1^{er} mai 2012 au lieu de 2 jours, la fête sera donc 2 fois plus belle !

RAID KAST : Course à pied et Kayak

La deuxième édition du Raid Kast est bouclée. 86 sportifs se sont affrontés sur sable et sur mer offrant un beau spectacle aux personnes profitant de la plage sous un soleil généreux.

UNE COURSE ENTRE TERRE ET MER

La moitié des concurrents découvrait notre épreuve mais les vainqueurs toujours impressionnants sont des habitués.

Nous vous remercions encore pour votre soutien et vous donnons rendez-vous pour la préparation

du Raid de la Baie de l'Arguenon du 20 août prochain.

PS: vous pouvez aller voir les photos sur le site: <http://animagh.free.fr>

Bien sportivement. Yvon et Claudie Guéhenneuc.
Pour l'association AnimaGH: 06 68 21 80 04

